

# Preuve de dépôt

Vous venez de déposer un dossier de demande de déclaration ICPE concernant le projet **Projet de blanchisserie industrielle sur la commune principale de l'AIOT ZAC Les Ougiers 38860 VENOSC.**

La référence de votre dossier est **A-3-L707A9Y25** et concerne une demande de type "une déclaration initiale"

Ce numéro et ce code postal vous seront nécessaires pour déposer les éventuels compléments et pièces de procédure que sollicitera l'administration.

Votre dossier a été transmis le 20/12/2023 à 18h59 au(x) service(s) concerné(s) par votre démarche.

## 1 - Type de déclaration

### Identification et orientation de la demande

Votre demande concerne : **une déclaration initiale**

Numéro d'AIOT : **Je ne connais pas mon numéro d'AIOT**

Service instructeur : **La D(R)EAL ou la DRIEAT**

### Conditions d'engagement du déclarant

- Je m'engage à ce que les fichiers déposés comprennent les informations réglementaires requises, dont les références sont rappelées pour chaque dépôt de fichier tout au long de la téléprocédure.
- Je m'engage à prendre connaissance et à respecter les prescriptions générales ministérielles applicables à chaque rubrique de la nomenclature des installations classées, consultables sur le site <https://aida.ineris.fr/>
- Je prends note que tous les plans réglementaires sont déposés en fin de la téléprocédure.
- En initiant le dépôt de mon dossier via la téléprocédure, je m'engage à déposer les compléments ainsi que les pièces de procédures (attestation de mise en sécurité, ...) sur [Service-public.fr](https://service-public.fr)

## 2 - Déclarant

## Déclarant

Pétitionnaire ou mandataire : **Mandataire**

N° SIRET **80517892800018**

Organisme : **AMARILIS**

Fonction : **GERANT**

## Personne morale

N° SIRET **38802736900015**

Raison sociale **SARL ABN ALP BLANC**

Forme juridique **Société à responsabilité limitée (sans autre indication)**

Le nom de la personne, physique ou morale, qui exerce une activité soumise à la réglementation relative aux ICPE est une information regardée comme nécessaire à l'information du public, publié sans anonymisation en application des dispositions du 3° de l'article D312-1-3 du code des relations entre le public et l'administration.

Toutefois, si sa publication fait craindre des représailles ou est susceptible de porter atteinte à la sécurité publique ou à la sécurité des personnes, l'exploitant personne physique peut demander que la donnée ne soit pas mise en ligne au titre de l'application du d) de l'article L311-5 du code des relations entre le public et l'administration.

## Adresse en France

**ZAC LE CLOS DES FONDS**

**38860 MONT DE LANS**

## Signataire

Qualité : **Co-gérant**

## Référent

Fonction : **Co-gérant**

### 3 - Description de l'installation

Nom de l'installation : **Projet de blanchisserie industrielle**

Description des activités :

**La société ALP BLANC projette de construire une blanchisserie industrielle sur la commune des**

Deux Alpes, sur la ZAC de Pierre Pousset. Sont déjà présents sur cette zone, une carrière et un dépôt d'hydrocarbures. L'activité consiste à proposer à ses clients un service de lavage et de pliage du linge. L'entreprise loue et lave du linge pour le compte de ses clients, résidences de tourisme et hôtels. Elle procède elle-même à la collecte du linge sale, le traite sur le site, puis le livre propre à ses clients. A la mise en service de la nouvelle installation, l'activité démarrera à hauteur d'environ 3 tonnes par jour comme actuellement. L'activité présente un pic de saisonnalité notamment aux mois de février et mars. L'exploitant espère compléter son parc machines pour répondre au développement de son activité et atteindre une capacité supérieure à 5 tonnes/jour lors de l'hiver 2026-2027. Le terrain se situe dans la zone UI du PLU. Les parcelles concernées sont : 534 A 774 (7272m<sup>2</sup>) et 534 A 777 (1477m<sup>2</sup>). Le projet prévoit la construction d'un bâtiment de 1775 m<sup>2</sup> sur 3 niveaux (sous-sol enterré avec locaux techniques, RDC et étage), répartis en 1505 m<sup>2</sup> pour la partie production et 270 m<sup>2</sup> pour les bureaux. Il consiste en la construction d'un volume unique accueillant des bureaux (non-accessible au public) ainsi que la partie production. Le calage altimétrique du rez-de-chaussée se situe sur une cote intermédiaire entre le haut et le bas du terrain afin de limiter les déblais et remblais. Le bâtiment s'insérera délicatement dans la pente.

[Sur le site de l'installation, vous exploitez déjà au moins :](#)

Une installation classée relevant du régime d'autorisation : **NON**

Une installation classée relevant du régime d'enregistrement : **NON**

Une installation classée relevant du régime de déclaration : **NON**

Déclaration distincte à l'occasion d'une demande d'autorisation environnementale : **NON**

## 4 - Localisation

### Localisation de l'installation

**Lieu-dit Pierre Pousset**

**ZAC Les Ougiers**

**38860 VENOSC**

X : 945644

Y : 6438933

Projection : Lambert 93

Le déclarant joint à la déclaration les plans suivants :

- Un plan de situation du cadastre à jour dans un rayon de 100m
- Un plan d'ensemble à jour à l'échelle de 1/200 au minimum, accompagné de légendes et descriptions permettant de se rendre compte des dispositions matérielles de l'installation et indiquant l'affectation,

jusqu'à 35 mètres au moins de celle-ci, des constructions et terrains avoisinants ainsi que les points d'eau, canaux, cours d'eau et réseaux enterrés (un plan jusqu'au 1/1000 est admis sous réserve que les éléments précités restent lisibles).

## 5 - Activité du site

### Permis de construire

La mise en oeuvre de l'installation nécessite-t-elle un permis de construire ? **OUI**

### Tableau des rubriques des activités

Rubrique	Alinéa	Libellé des rubriques	Quantité totale	Régime	Précisions
2340	2340-2	Blanchisserie, laverie de linge	Capacité de lavage 3000 kg/j	D	

## 6 - Mode d'exploitation

### Modes et conditions d'utilisation, d'épuration et d'évacuation des eaux résiduaires, effluents et des émanations de toute nature

Est-il prévu un épandage ? **NON**

### Elimination des déchets et résidus de l'exploitation

Précision sur les types de déchets et résidus issus de l'exploitation et la filière de valorisation ou d'élimination :

**Déchets non dangereux : emballages plastiques, cartons, papiers de bureau, ordures ménagères ; a priori collecte par la Communauté de Communes (à confirmer) Déchets dangereux : contenants de produits lessiviels vides rincés, huile hydraulique et calorifique usagée, contenants de petits produits de maintenance (aérosols...) ; dépôt prévu en déchetterie**

La collecte des déchets s'effectuera-t-elle par le service public de gestion des déchets ? **OUI**

### Disposition en cas de sinistre

Prise d'eau sur le réseau incendie : **OUI**

Précisions sur les moyens de secours et de protection dont dispose le déclarant :

**Moyens de secours et de protection non définis à ce jour mais seront conformes à la réglementation applicable (extincteurs) Moyen direct ou indirect permettant d'alerter les services**

**d'incendie et de secours Plans des locaux facilitant l'intervention des services d'incendie et de secours et voie engins périphérique au bâtiment sur 3/4 du périmètre Poteaux incendie de la zone (réserve d'eau pour la ZAC d'une capacité de 200 m3)**

### Natura 2000

L'installation est-elle soumise à évaluation des incidences Natura 2000 ? **NON**

### Prescriptions applicables

**Je confirme avoir pris connaissance des prescriptions générales applicables aux activités objet de la présente déclaration et notamment des éventuelles distances d'éloignement qui s'imposent pour l'implantation de l'installation.**

Effectuer une demande de modification de certaines prescriptions applicables à l'installation : **NON**

### Clause filet

Cette déclaration initiale DICPE est-elle la première autorisation ou déclaration déposée sur le projet ?

**Oui**

L'installation ne peut ni être mise en service, ni exploitée dans les 15 jours suivant la délivrance de la preuve de dépôt de la déclaration initiale (R. 512-48 alinea 2 du code de l'environnement)